Monsieur François REBSAMEN, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation **Madame Agnès PANNIER-RUNACHER,** Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Objet: Réponse à votre courrier du 17 avril 2025 – organisation d'un CSAM exceptionnel

Madame, Monsieur les Ministres,

Nous avons pris connaissance avec attention de votre réponse en date du 17 avril 2025 à la lettre ouverte que nous vous avons adressée le 10 avril dernier.

Nous prenons acte de votre engagement à organiser à votre niveau, dans les prochaines semaines, un comité social d'administration ministériel exceptionnel, précédé de réunions bilatérales. Cette perspective constitue une première avancée vers un dialogue social que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs mois. Un dialogue social qui devra être à la hauteur des enjeux posés par la loi de finances 2025, ses conséquences pour les agents et le fonctionnement de nos ministères, ainsi que les réflexions lancées par le gouvernement sur les missions du pôle ministériel.

Cependant, nous constatons qu'aucun calendrier précis n'est à ce stade communiqué, ni pour la tenue du CSAM exceptionnel que vous annoncez, ni pour les réunions préparatoires. Cette absence de perspective calendaire concrète entretient un flou incompatible avec l'exigence de transparence et de concertation qui doit présider à nos échanges.

Dans ce contexte, et dans l'attente de la tenue effective du CSAM exceptionnel en votre présence, notre décision de ne pas siéger lors des sessions ordinaires du CSAM reste inchangée, y compris pour la séance reconvoquée le 29 avril prochain. Les organisations syndicales ayant proposé des amendements sur les projets de textes inscrits à l'ordre du jour attendent de l'administration une prise en compte avant toute publication.

Dans l'attente de vos précisions sur le calendrier des échanges annoncés, nous vous prions d'agréer, Madame et Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Les représentants du personnel en CSA ministériel du MAT/MTE









